



## **2008 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 2**

### **RÉGION MAISONNEUVE SECTION MONTRÉAL – LAC ONTARIO**

#### **AMARRAGE DE CERTAINS NAVIRES UTILISANT MOINS DE 4 AMARRES (Écluses canadiennes)**

Suite à une demande de nos clients, nous effectuerons des essais dès l'ouverture de la saison de navigation 2008 pour déterminer la faisabilité d'amarrer les navires aux écluses canadiennes en utilisant moins de quatre amarres, dépendamment de la dimension des navires.

Les essais seront effectués aux écluses 1, 2, 3, 4 et à l'écluse 7 (si la procédure d'éclusage sans amarrage n'est pas en vigueur). Les essais seront limités aux navires montants de moins de 130 mètres et aux navires descendants de moins de 200 mètres aux écluses 1, 2, 3 et 4, et aux navires montants et descendants de moins de 200 mètres à l'écluse 7. L'envergure des essais pourrait être élargie à une date ultérieure.

Pour les écluses 1, 2, 3 et 4, les contrôleurs du centre des opérations confirmeront avec les navires s'ils participent aux essais au point d'appel 2 pour les navires montants et au point d'appel 5 pour les navires descendants. Les contrôleurs aviseront les éclusiers de la participation des navires.

Pour l'écluse 7, le chef éclusier confirmera avec le capitaine/pilote des navires s'ils désirent participer aux essais lors de la communication initiale à la limite d'approche.

Les capitaines ou pilotes sont invités à soumettre leurs commentaires et suggestions concernant l'essai directement aux éclusiers qui les noteront sur un formulaire d'essai. Tous les commentaires sont bienvenus. Merci de votre collaboration.

Le 17 avril 2008